

- REGLEMENT INTERIEUR -

SORTIE SKI MORILLON 25/02/2017



1. Pour tous les participants

- Toute participation à nos sorties entraîne l'acceptation du présent règlement intérieur
- L'association « Les Moustachus » gère exclusivement l'accès aux pistes de ski en proposant: **moyen de transport** aller-retour (car) + **forfait** (assurance forfait comprise)
- **Les membres de l'association ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables des risques** que pourraient prendre les participants lors de la sortie
- Les participants (adultes, familles ou groupes) skient librement sans accompagnement et sous leur propre responsabilité
- L'association « Les Moustachus » et le transporteur déclinent toute responsabilité quant aux dommages, oublis, pertes et vols de matériel, en station et dans le car
- L'association « Les Moustachus » se réserve le droit de modifier ou annuler les sorties en fonction de l'enneigement, des conditions météorologiques ou routières, du nombre insuffisant de participants
- L'association « Les Moustachus » se réserve le droit d'exclure toute personne ou groupe de personnes en cas de problème envers l'ensemble des participants
- Les participants acceptent la diffusion de photos et vidéos des sorties, sauf refus clairement exprimé

2. Modalités générales de participation :

- Avoir 18 ans révolus ou être accompagné d'un adulte pratiquant

Organisation générale :

DEPART

- Le départ du car est prévu à 04h45 à Saint Julien Chapeuil (Parking du stade de football) et 05h45 à Saint Etienne (Rond Point du Quick) :
- Etre présent 1/4 heure avant pour le chargement. Les retardataires ne sont pas attendus.**
- Les places pré-réservées le matin pour les responsables de l'association « Les Moustachus » doivent être laissées libres
 - 2 tickets boissons vous seront remis durant le trajet. Les tickets boissons perdus ou détériorés ne seront pas remboursés.
 - Le départ et le retour se font sur le même point de ramassage indiqué ci dessus.
 - Un petit sac à dos est toléré dans le haut du car. Le reste du matériel est stocké dans les soutes (ski, snowboard, chaussures, vêtements de rechange, pique-nique, ...)
 - Une pause est organisée sur l'aire de repos isle d'abeau. Un petit déjeuner vous sera offert par l'association « Les Moustachus »
 - Fumer et manger sont interdits (grignotages « tolérés »)
 - Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire : contravention à la charge du contrevenant

LA JOURNEE

- Repérer le n° de votre car (indiqué sur le pare-brise avant)
- Car fermé durant la journée – ouvert seulement au moment du départ
- Ne pas y laisser de papiers importants ou objets de valeur
- Ne rien appuyer contre la carrosserie
- Les chaussures de ski/snowboard sont interdites dans le haut du car

- REGLEMENT INTERIEUR -

SORTIE SKI MORILLON 25/02/2017



- Utiliser les sacs poubelles disponibles sur les parkings des stations : le car doit rester propre
- Un after ski est organisé par l'association « les moustachus » dans le restaurant LA COMBE, 2 boissons vous seront offertes, vous utiliserez les tickets boissons durant le trajet.

RETOUR

- Le retour est programmé pour 19 heures sur le même point de ramassage que le matin.
Respecter impérativement l'heure de retour Les retardataires ne sont pas attendus
- Le car est immobilisé 9 heures consécutives sur le parking avant que le chauffeur ne puisse reprendre la route (législation des transports)
- Le matin, des consignes seront données par le responsable de l'association « Les Moustachus » pour le rechargement des soutes en fin de journée, mais nous avons une règle de base :
 - Vider complètement les soutes avant de recharger les housses et sacs prêts pour le retour
 - Charger le matériel de Saint Julien Chateuil en premier, puis, par-dessus le matériel de Saint-Etienne
 - Tous les participants doivent coopérer
- Prévoir un casse-croûte ou goûter à manger en dehors du car ainsi qu'un passage aux toilettes
- Reprendre la place occupée à l'aller

Les forfaits :

- Les forfaits sont préparés à l'avance et répartis lorsque que le car arrivera à MORILLON:
- A l'arrivée en station, ne pas s'éloigner avant d'avoir reçu le forfait et un plan des pistes, distribués par les responsables de l'association « Les Moustachus » sur le parking, à l'avant du car.
- Recyclage des forfaits – petit geste pour la planète : avant de reprendre votre place, rendre le forfait au responsable de l'association « Les Moustachus ». Les forfaits délivrés avec une caution seront obligatoirement rendus au responsable de car après pointage sur liste nominative. Le montant de la caution sera demandé aux personnes n'ayant pas rendu leur forfait.

La journée :

- Éviter de skier seul
- Port du casque fortement conseillé
- L'accident sur les pistes est imprévisible : prévoir assurance personnelle, carte neige ou carré neige; chéquier ou espèces pour le règlement (la CB n'est pas forcément acceptée).
- Chaque personne s'engage à respecter les règles de sécurité sur le domaine skiable et qu'il est interdit de skier sur des pistes non balisées
- En cas de problème, prévenir impérativement les responsables de l'association :
 - Pierre Jean COSTE : 06 45 37 96 23
 - Loic MASSON : 06 08 67 10 80
 - Quentin BOISSY : 07 60 64 16 62

- REGLEMENT INTERIEUR - SORTIE SKI MORILLON 25/02/2017



- Tim GIRAUD : 06 13 13 85 35
- Tristan VIGOUROUX : 06 95 41 88 87

Équipement à prévoir :

- Tenue de ski (blouson et pantalon) à avoir sur soi le matin au point de ramassage.
- Ski/snowboard, bâtons, chaussures de ski/snowboard. Vous avez la possibilité de louer directement les skis/snowboard dans le magasin SKI SET (50% de réduction)
- Repas de midi : pique-nique tiré du sac.
- Vêtements de rechange pour le retour

Le mot du président et du bureau :

Merci à tous de nous avoir accordé un peu de votre temps pour prendre connaissance de notre règlement intérieur. Merci de votre compréhension. Le bureau des Moustachus est à votre écoute et vous souhaite à toutes et à tous une bonne sortie SKI.